



PROCÈS-VERBAL

40^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Alina Épicerie Santé

99, rue St-Germain Ouest, Rimouski
Tenue le mardi 6 novembre 2018 à 19h00

ARSENAULT Marie, membre 0300	LÉVESQUE Nicole, membre 0393
BERTIN Brigitte, membre 0137	MATTEAU Ginette, membre 7209
BILODEAU Céline, membre 5250	MONDOR Mélodie, membre 4992
BLOUIN André, membre 7682	MORIN Sophie Anne, membre 6016
CHAUVETTE, Jacques, membre 5566	NADEAU David, membre 6235
CÔTÉ Marie-Eve, membre 6182	POIRIER Gilles, membre 2086
CYR Geneviève, membre 7916	RIOPEL Olivier, membre 7000
FERLAND Michel, Fédération des Coops d'alimentation	ROBERT Jean-Michel, membre 6756
FOURNIER Anaïs, membre 4035	ROY Denis, membre 6615
LANDRY René, membre 7988	ST-LAURENT Louis-André, membre 8019
LAROCQUE Justine, membre 3934	TURBIDE Henriette, membre 132
LÉVESQUE Denise, membre 1491	TURCOTTE Jean Guy, membre 8261

1. Mot de bienvenue

Le quorum étant atteint, le président de la coopérative, Monsieur Denis Roy, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée. M Roy procède à la présentation des membres du conseil d'administration de la Coopérative d'aliments naturels Alina ainsi qu'Olivier Riopel, Justine Larocque et Marie-Eve Côté membres de la direction de la coopérative.

2. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

AGA2018-01 IL EST PROPOSÉ PAR Gilles Poirier, APPUYÉE PAR Céline Bilodeau de nommer Denis Roy comme président d'assemblée. Adopté à l'unanimité

AGA2018-02 IL EST PROPOSÉ PAR Justine Larocque, APPUYÉE PAR Ginette Matteau de nommer Marie-Eve Côté comme secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité

3. Adoption de l'ordre du jour

La lecture du projet d'ordre du jour est faite par Denis Roy.

AGA2018-03 IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Chauvette, APPUYÉE PAR Sophie Anne Morin d'adopter le projet d'ordre du jour tel que présenté et de conserver le varia ouvert. Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 novembre 2017

Le procès-verbal ayant été rendu disponible sur le site internet de la coop et sur demande auprès du personnel à la caisse, il est présumé avoir été lu par les membres présents à l'assemblée.

AGA2018-04 IL EST PROPOSÉ PAR Henriette Turbide, APPUYÉ PAR André Blouin d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 novembre 2017 tel que présenté. Adopté à l'unanimité

5. Présentation du rapport annuel

Monsieur Denis Roy, président du conseil d'administration, trace les grandes lignes de l'exercice qui se termine et remercie les membres, les employés et le conseil d'administration pour le travail et l'implication ayant mené à ces résultats.

Monsieur Olivier Riopel, directeur général de la coopérative, présente le rapport annuel distribué aux personnes présentes et en profite également pour remercier les membres du personnel, le conseil d'administration et les membres. M Riopel souligne que *l'année 2018 a été une année préparatoire au projet de développement qui mènera à l'inauguration d'un magasin renouvelé en 2019.*

AGA2018-05 IL EST PROPOSÉ PAR André Blouin, APPUYÉ PAR Céline Bilodeau d'adopter le rapport annuel 2017-2018 tel que présenté. Adopté à l'unanimité

6. Présentation des états financiers de l'année 2017-2018

Monsieur Michel Gosselin, comptable pour la firme Blouin & Associés, présente le rapport financier pour l'année 2017-2018 et répond aux questions des membres sur ces derniers. On note une augmentation du chiffre d'affaires de 2,46%, un bénéfice brut de 32,97% et une baisse des frais d'exploitation de 0,9% comparativement à l'année précédente. Une perte d'exercice de 6 224\$ est due en partie aux investissements en temps et en énergie au dossier d'expansion de la coopérative et à l'augmentation de la masse salariale suite à l'augmentation du salaire minimum et aux clauses salariales de la nouvelle convention collective.

Selon M Gosselin, et pour répondre à la question posée par un membre, la coopérative est en excellente santé financière.

AGA2018-06 IL EST PROPOSÉ PAR Sophie Anne Morin, APPUYÉ PAR Céline Bilodeau d'accepter le dépôt des états financiers pour l'exercice s'étant terminé le 31 mai 2018. Adopté à l'unanimité

7. Période de questions

Les administrateurs et la direction générale répondent aux questions des membres.

8. Choix de la firme comptable pour 2018-2019

AGA2018-07 IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Chauvette, APPUYÉ PAR Henriette Turbide de retenir les services de la firme Blouin & Associés afin de procéder à l'audit des états financiers pour l'année 2018-2019 selon la recommandation du conseil d'administration de la coopérative Alina. Adopté à l'unanimité

9. Modifications de l'article 2.6 Fins

Le Conseil d'administration propose la modification des articles suivants du Règlement de régie interne de la Coopérative Alina:

ARTICLE 2.6 Fins

d) favoriser **l'éducation** coopérative et la responsabilité sociale de ses membres notamment chez les enfants et/ou les jeunes;

f) **collaborer étroitement avec les entreprises d'économie sociale;**

l) offrir des produits carnés (œufs, produits laitiers, viande, fruit de mer, poissons et des produits issus des pêcheries durables certifiés) qui respectent la mission et les fins de la coopérative;

Ajout :

p) offrir du prêt-à-manger santé.

AGA2018-08 IL EST PROPOSÉ PAR Gilles Poirier, APPUYÉ PAR Sophie Anne Morin de modifier l'article 2.6 des règlements de régies interne selon les modifications proposées aux points d), f), l) et ajout de p). Adopté à l'unanimité

AGA2018-09 IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Chauvette, APPUYÉ PAR Nicoles Lévesques de mandater le conseil d'administration afin de réfléchir à la formulation de l'article 2.6 f) et à un travail de mise à jour sur l'ensemble des règlements de régie interne. Adopté à l'unanimité

10. Révision annuelle de l'allocation aux administrateurs

AGA2018-10 IL EST PROPOSÉ PAR Céline Bilodeau, APPUYÉ PAR Brigitte Bertin de maintenir l'allocation de l'année précédente, soit 20% de rabais sur les achats en concordance avec la politique appliquée aux employés. Adopté à l'unanimité

11. Élection au conseil d'administration

Les personnes suivantes sont nommées à titre d'officiers d'élection aux postes ci-après désignés :

AGA2018-11 IL EST PROPOSÉ PAR Sophie Anne Morin, APPUYÉ PAR Ginette Matteau de nommer Denis Roy comme président d'élection et Marie-Eve Côté comme secrétaire d'élection. Adopté à l'unanimité

AGA2018-12 IL EST PROPOSÉ PAR Céline Bilodeau, APPUYÉ PAR Denise Lévesque de nommer Justine Larocque et Geneviève Cyr à titre de scrutatrice. Adopté à l'unanimité

Le conseil d'administration est composé de 7 postes. Cette année, les postes pairs sont en élections (2-4-6). Quatre personnes ont déposé un bulletin de mise en candidature, les voici :

- David Nadeau (membre 6235)
- Louis-André St-Laurent (membre 8019)
- René Landry (membre 7988)
- Sophie Anne Morin (membre 6016)

AGA2018-13 IL EST PROPOSÉ PAR Marie Arsenault, APPUYÉ PAR Denise Lévesque de déclarer la fin de la période de mise en candidature. Adopté à l'unanimité

Chaque candidat dispose d'un maximum de trois (3) minutes pour présenter les raisons de sa candidature. Les bulletins de votes sont distribués aux membres par les scrutateurs. Le dépouillement est fait et le président annonce les résultats du vote. Les 3 personnes ayant les plus de votes sont : David Nadeau, René Landry et Sophie Anne Morin.

AGA2018-14 IL EST PROPOSÉ PAR Denise Lévesque, APPUYÉ PAR André Blouin de mettre fin aux procédures d'élection, de détruire les bulletins de votes et de féliciter les nouveaux administrateurs en poste. Adopté à l'unanimité

12. Ajournement pour nomination des sièges au conseil

Après ajournement, les membres du conseil d'administration, présentent la composition de l'exécutif :

Présidence : Denis Roy

Vice-Présidence : Jean-Michel Robert

Secrétaire : David Nadeau

Trésorier : Geneviève Cyr

13. Reprise de la séance et remerciements

AGA2018-15 IL EST PROPOSÉ PAR Nicole Lévesque, APPUYÉ PAR Brigitte Bertin de présenter une motion de félicitations aux administrateurs du conseil d'administration pour le travail accompli au cours de la dernière année. Adopté à l'unanimité

AGA2018-16 IL EST PROPOSÉ PAR Céline Bilodeau, APPUYÉ PAR Henriette Turbide de faire une motion de félicitations à l'ensemble du personnel œuvrant au sein de la coopérative pour la qualité de l'accueil et du service. Adopté à l'unanimité

Le tirage d'un prix de présence est effectué pour les personnes présentes à l'assemblée générale.

14. Varia

Aucun point au varia

15. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est faite à 21h15 par Denis Roy.

Denis Roy, président

Marie-Eve Côté, secrétaire